



PRINTEMPS 2020 | VOLUME 11

MISE À JOUR SUR LE RRSPNB

ÉDITION POUR LES PARTICIPANTS ACTIFS

DANS CE NUMÉRO

- 1 | QUI FAIT QUOI
- 3 | ASSEMBLÉE ANNUELLE D'INFORMATION DU RRSPNB
- 3 | LA COVID-19, LA VOLATILITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS ET VOTRE RRSPNB
- 4 | VOTRE ÉTAT DES PRESTATIONS DE RETRAITE DE L'EMPLOYÉ
- 4 | CHANGEMENTS À VOTRE CONSEIL DES FIDUCIAIRES
- 5 | RAPPORT D'INVESTISSEMENT
- 7 | ÉVÉNEMENTS DE LA VIE : PLANIFIER EN VUE DE LA RETRAITE
- 7 | MODIFICATIONS AUX DOCUMENTS CONSTITUTIFS

COORDONNÉES

PAR LA POSTE :

Conseil des fiduciaires du Régime
de retraite dans les services publics
du Nouveau-Brunswick

a/s de Vestcor
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

PAR TÉLÉPHONE :

1-800-561-4012 (sans frais)
506-453-2296 (Fredericton)

PAR COURRIEL : info@vestcor.org

ISBN 978-1-4605-2316-2



GOUVERNANCE DU RÉGIME

LE RRSPNB

QUI FAIT QUOI

Le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) compte de nombreux rouages que les participants n'ont pas toujours l'occasion de voir. Vous pourriez en fait avoir du mal à savoir qui s'occupe du Régime.

Dans ce contexte, n'hésitez pas à consulter les pages qui suivent. Vous apprendrez à connaître les entités organisationnelles qui assurent le bon fonctionnement du Régime.

CONSEIL DES FIDUCIAIRES

SES RESPONSABILITÉS

Le conseil des fiduciaires du RRSPNB est responsable de la gouvernance et de l'administration du RRSPNB.

Le conseil des fiduciaires fonde ses décisions sur les lois du Nouveau-Brunswick et du Canada, y compris la *Loi sur les prestations de pension* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Il doit également respecter les documents constitutifs du Régime, dont la politique de financement, l'énoncé des politiques de placement et le texte du RRSPNB. Il est possible de consulter ces documents à l'adresse vestcor.org/rrspnb.

Voici certaines de ses fonctions :

- fixer les niveaux de cotisation que vous et votre employeur versez au RRSPNB, conformément à la politique de financement;
- déterminer les prestations versées aux participants du RRSPNB, conformément à la politique de financement;
- approuver les décisions concernant les politiques de placement;
- assurer la surveillance des fournisseurs de services.

COMITÉ DE GOUVERNANCE

SES RESPONSABILITÉS

Le Comité de gouvernance appuie le conseil en veillant à ce que les meilleures pratiques régissent la gouvernance du conseil et les politiques de communication avec les intervenants. Il surveille le travail portant sur les documents constitutifs, la déontologie, l'orientation et la formation des fiduciaires, la rémunération des fiduciaires, la gestion des risques et plus encore.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

SES RESPONSABILITÉS

Le Comité de vérification assiste le conseil en assurant l'intégrité et l'exactitude des rapports financiers du RRSPNB. Il coordonne également la nomination des vérificateurs externes, le maintien de contrôles internes solides, la gestion des risques financiers et le respect des lois et des règlements.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Ce bulletin est une publication au nom du conseil des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Cette publication vise à fournir de l'information au sujet du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. En cas de différence entre les renseignements contenus dans le présent bulletin et le texte du Régime ou les autres documents constitutifs appropriés, ces derniers auront préséance.

FOURNISSEURS DE SERVICES



SES RESPONSABILITÉS

Vestcor se charge de l'administration du RRSPNB au jour le jour. La société perçoit les cotisations des employés et des employeurs, et verse les prestations. Elle fournit également des services de pension pour aider les participants à comprendre leurs prestations, des services de soutien au conseil et des services de communication.

Vestcor est également le gestionnaire des placements pour le RRSPNB. Vestcor reçoit les cotisations de pension des employeurs et des employés et les investit dans des catégories d'actifs diversifiées conformément à l'énoncé des politiques de placement du RRSPNB.

SERVICES DE VÉRIFICATION



SERVICES ACTUARIELS



VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

COMMUNIQUEZ AVEC

VESTCOR

POUR LES QUESTIONS
CONCERNANT :

- le rachat de périodes de service antérieur;
- les accords réciproques de transfert;
- les estimations de pension;
- les états des prestations de retraite de l'employé.

Composez le numéro sans frais 1-800-561-4012 (au Canada) ou le 506-453-2296 dans la région de Fredericton. Vous pouvez aussi communiquer avec Vestcor par courriel à info@vestcor.org.

CONSULTEZ LE SITE VESTCOR.ORG/RRSPNB

POUR TROUVER :

- une ressource facile à utiliser pour votre régime de pension;
- les formulaires de demande se rapportant à votre régime de pension;
- les livrets des participants, les documents constitutifs, les résultats financiers, la biographie des membres du conseil et plus encore;
- la version électronique des bulletins;
- un calculateur d'estimation de la pension que vous pouvez utiliser pour calculer de multiples estimations de pension du RRSPNB en quelques minutes.



ASSEMBLÉE ANNUELLE D'INFORMATION DU RRSPNB

QUAND?

Le 21 septembre 2020, 18h30 - 20h30

OÙ?

Hampton Inn & Suites Moncton - Salle Mapleton A
700 chemin Mapleton, Moncton, N.-B. E1G 0L7

POURQUOI DEVRIEZ-VOUS Y ÊTRE?

C'est l'occasion d'en apprendre davantage sur :

- la santé financière de votre régime, y compris les résultats financiers et la viabilité financière;
- les éléments de base de votre régime;
- les répercussions possibles sur votre pension des divers événements dans votre vie;
- votre conseil des fiduciaires et son rôle.

Inscrivez-vous maintenant à vestcor.org/AAI2020RRSPNB.

LA COVID-19, LA VOLATILITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS ET VOTRE RRSPNB

Au milieu des défis financiers mondiaux qu'entraîne la propagation de la COVID-19, il est très important de ne pas oublier que les placements de votre RRSPNB sont très bien diversifiés et conçus pour être moins risqués que ceux d'un régime de retraite classique. Votre régime est conçu pour réduire au minimum l'effet de la volatilité des marchés (les répercussions du ralentissement des marchés sur le régime) à laquelle donne lieu ce type d'événements. De plus, votre régime a assez de liquidités pour nous permettre de verser les pensions pendant une très longue période.

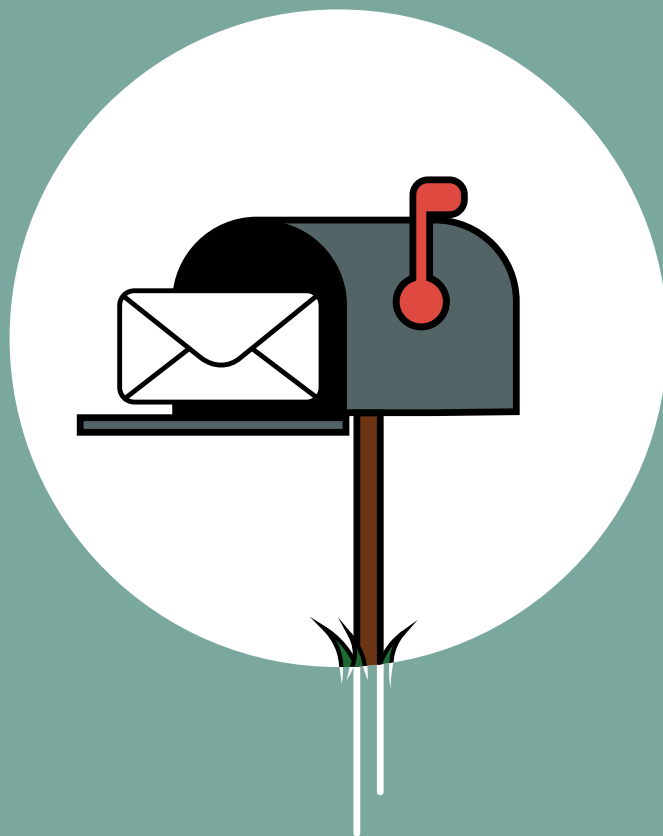
En ce qui a trait à la présentation de l'information sur le rendement et compte tenu de l'importance des résultats à long terme de votre régime, votre conseil des fiduciaires continuera à communiquer le rendement des placements deux fois par année. Le rapport de fin d'année de 2019 est accessible aux pages 5 et 6, alors que le rapport de mi-année sera joint au bulletin d'automne. Si vous souhaitez en savoir plus sur les placements de votre régime, veuillez vous reporter à la composition de l'actif à la page 6. Sans surprise, les excellents résultats réalisés par les marchés financiers en 2019 ont contribué à améliorer la position financière déjà solide de votre régime de retraite et sa capacité à faire face à cette volatilité.

En ce qui a trait au fournisseur de services de votre régime, Vestcor, il a mis en place un plan de continuité des activités éprouvé pour s'assurer qu'aucune des activités de placement ou d'administration de votre régime ne soit compromise. Il a pu redéployer ses employés pour qu'ils travaillent à son autre lieu de travail ou de leur domicile, au besoin. Vestcor applique également des restrictions aux visiteurs de l'extérieur dans ses bureaux.

VOTRE ÉTAT DES PRESTATIONS DE RETRAITE DE L'EMPLOYÉ

Si vous étiez un participant actif du RRSPNB en 2019, votre état des prestations de retraite de l'employé de 2019 arrivera dans les prochains mois. Cet état indiquera les montants estimatifs de pension au 31 décembre 2019. Il contient également les renseignements dont vous avez besoin pour utiliser le calculateur d'estimation de la pension de Vestcor qui se trouve à l'adresse suivante : vestcor.org/calculateurs.

Le guide *Pour bien comprendre l'état des prestations de retraite de l'employé(e)* accompagne votre état des prestations de retraite. Ce guide est également accessible à partir de la page vestcor.org/rrspnb, sous « Livrets ».



CHANGEMENTS À VOTRE CONSEIL DES FIDUCIAIRES

En décembre 2019, le second mandat de Marilyn Quinn en tant que présidente du conseil des fiduciaires du RRSPNB a pris fin. Comme l'indique le mandat du conseil des fiduciaires du RRSPNB, le président et le vice-président sont nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Nous sommes heureux d'annoncer que le poste de président est maintenant occupé par Leonard Lee-White, ancien vice-président du conseil. Leonard est sous-ministre adjoint au ministère des Finances et Conseil du Trésor. Pendant de nombreuses années au sein de la fonction publique, il a été appelé à fournir des conseils en matière d'investissement et de gestion des risques associés aux régimes de pension au gouvernement et à des conseils de fiduciaires.

Ross Galbraith remplace Leonard à la vice-présidence. Ross est l'ancien président du comité de gouvernance du RRSPNB (voir la page 1 pour en savoir plus sur le comité de gouvernance). Ross est administrateur de la section locale 37 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité et représentant du Canada au conseil exécutif international de la fraternité. Son travail à la fraternité comprend des tâches de fiduciaire pour la caisse de bénéfices et un régime de rentes. Il siège à titre de commissaire au conseil d'administration de la Saint John Energy et de président de l'Atlantic Utility Council de la fraternité.

Même si elle n'est plus présidente, Marilyn Quinn demeure fiduciaire au conseil des fiduciaires du RRSPNB. Le conseil continuera à profiter de sa vaste expérience et de sa grande expertise.

RAPPORT D'INVESTISSEMENT VESTCOR

APERÇU DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT DE VOTRE FONDS DE PENSION AU 31 DÉCEMBRE 2019

RENDEMENT DU RRSPNB (BRUT)

11,65 %

AU 31 DÉCEMBRE 2019

AUGMENTATION NETTE DE

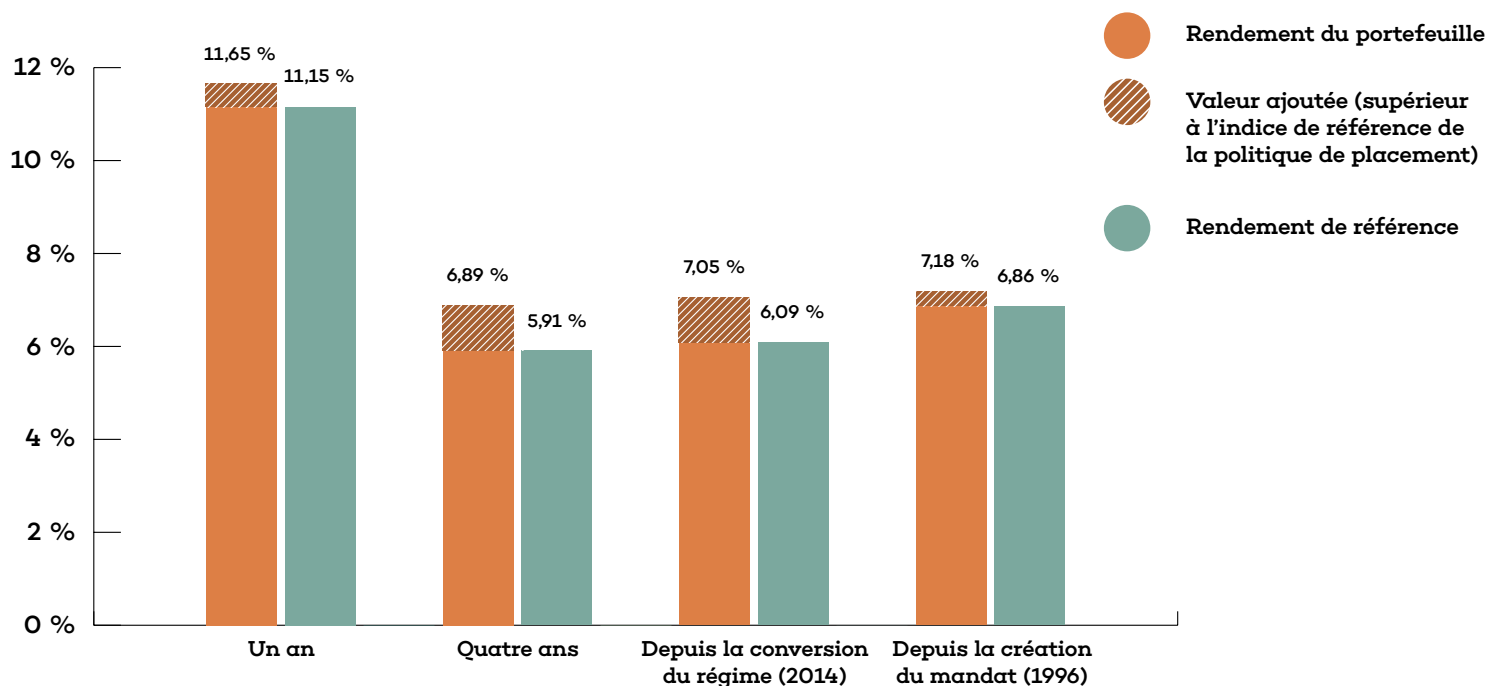
**715 millions
de dollars**

DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2018

L'ACTIF NET DU RRSPNB
S'ÉLÈVE À

**8,334 milliards
de dollars**

RENDEMENTS DES PLACEMENTS (AU 31 DÉCEMBRE 2019)



L'année 2019 s'est avérée extrêmement vigoureuse pour les marchés financiers, la plupart des marchés mondiaux étant en hausse constante malgré quelques turbulences à l'occasion. L'indice S&P 500 a gagné plus de 31 % en dollars américains au cours de l'année, prenant la tête des marchés financiers mondiaux. Les taux d'intérêt, tout en subissant une volatilité importante tout au long de l'année, ont également réalisé des rendements positifs. Le rendement brut des placements du fonds au 31 décembre 2019 a été positif, s'élevant à 11,65 % (supérieur à l'indice de référence du fonds total de 11,15 %).

Le rendement supplémentaire de 0,50 % par rapport à l'indice de référence du fonds est attribuable aux décisions de gestion active des placements de Vestcor par rapport aux indices de référence énoncés dans les politiques. Fait plus important, le rendement à long terme annualisé sur quatre ans et le rendement depuis mars 1996, lorsque Vestcor a pris en main le fonds de pension, se sont maintenus au-delà du taux d'actualisation de 4,75 % fixé par l'actuaire indépendant du Régime.

ACTIFS DE PLACEMENT

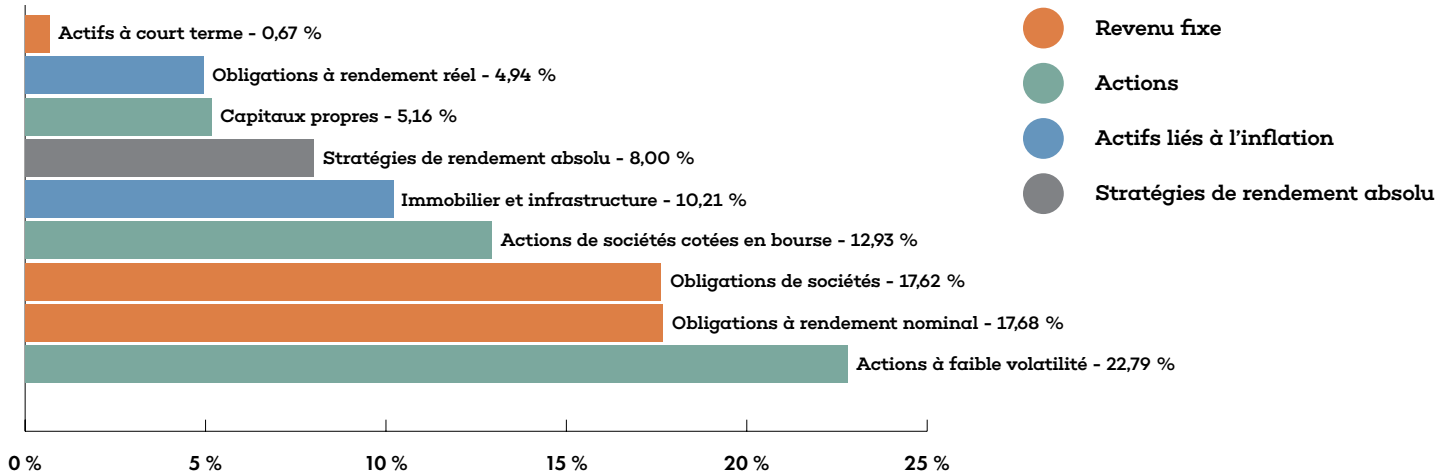
La juste valeur des actifs d'investissement du RRSPNB au 31 décembre 2019 s'établissait à 8,334 milliards de dollars, en hausse de 715 millions de dollars par rapport à la juste valeur des actifs au 31 décembre 2018.

RAPPORT D'INVESTISSEMENT (SUITE)

COMPOSITION DE L'ACTIF

Vous trouverez ci-dessous la répartition des placements du fonds de pension, appelée aussi composition de l'actif, en date du 31 décembre 2019. La proportion de chaque type de placement par rapport au fonds de pension total s'est maintenue près des cibles de la politique de placement du fonds de pension fixées par le conseil des fiduciaires.

Ventilation de la composition de l'actif au 31 décembre 2019



APERÇU DE LA SITUATION DU MARCHÉ

Les marchés boursiers ont affiché des rendements robustes en 2019 dans toutes les régions, le marché américain manifestant une vigueur particulière. Comme on pouvait s'y attendre lors d'une année si vigoureuse pour les rendements des marchés boursiers, les stratégies à faible volatilité ont fait un peu moins bien que les indices généraux des marchés boursiers pour l'année sur la plupart des marchés, même s'ils ont continué à fournir aux investisseurs des rendements substantiels et une protection contre le risque de perte en cas de baisse. Les portefeuilles de titres à revenu fixe ont augmenté en 2019 en raison d'une tendance constante à la baisse des rendements lors des trois premiers trimestres de l'année, malgré un léger renversement de la tendance au quatrième trimestre.

Après les gains continus des marchés en 2019, les évaluations actuelles indiquent que les rendements prospectifs seront quelque peu modestes pour les marchés mondiaux relativement aux moyennes à long terme.

Pour obtenir de plus amples renseignements, notamment un résumé des perspectives du marché pour cette période, consultez les mises à jour du marché trimestrielles fournies par Vestcor à vestcor.org/miseajourdumarche.

DÉFINITIONS UTILES

Composition de l'actif : ventilation des actifs de placement d'un fonds ou d'un portefeuille.

Actions : titres de placement qui représentent une participation dans un élément d'actif, par exemple les actions dans une société ou des biens réels.

Taux d'actualisation : taux auquel la valeur des flux de trésorerie d'un élément d'actif est actualisée pour déterminer la valeur actuelle de cet élément d'actif. Dans un fonds de pension, taux de rendement net hypothétique du placement dont le fonds a besoin pour obtenir un rendement positif prudent à long terme. Le taux d'actualisation d'un fonds de pension est déterminé par l'actuaire indépendant du régime et est généralement indiqué dans la politique de placement du fonds.

Taux de rendement brut : rendement avant la déduction des frais, par exemple les frais de gestion de placements.

Énoncé des politiques de placement : document juridique qui décrit les politiques et les procédures de placement d'un fonds.

Pour des définitions encore plus utiles, vous pouvez trouver un glossaire des termes relatifs au RRSPNB sur vestcor.org/glossaire.



ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

PLANIFIER EN VUE DE LA RETRAITE

DOUZE MOIS AVANT LA RETRAITE

- Communiquez avec Vestcor au 1-800-561-4012 pour demander une estimation officielle de vos prestations de pension.
- Rassemblez les documents requis, dont :
 - une pièce d'identité délivrée par le gouvernement (permis de conduire du Nouveau-Brunswick, passeport ou certificat de naissance);
 - un certificat de mariage ou une déclaration officielle d'union de fait (le cas échéant);
 - le certificat de naissance du conjoint (le cas échéant).
- Pour obtenir de l'information concernant le Régime de pensions du Canada (RPC) ou la Sécurité de la vieillesse (SV), consultez le site canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques.html.

SIX MOIS AVANT LA RETRAITE

Six mois avant la retraite, communiquez avec votre employeur pour remplir un formulaire de demande en vue de la retraite. Félicitations, vous y êtes presque!

- Une fois que Vestcor aura reçu votre formulaire de demande en vue de la retraite, vos options en matière de prestations devraient vous être transmises dans les 60 jours qui suivent.
- Lorsque vous recevrez les options, choisissez celle que vous préférez et renvoyez les documents dûment remplis à Vestcor le plus tôt possible.
- Si vous avez des questions concernant les options, communiquez avec l'équipe des Services aux membres de Vestcor, au 1-800-561-4012.

Consultez vestcor.org/evenements-de-la-vie

Vous y trouverez des ressources supplémentaires que vous pourrez utiliser pour planifier votre retraite, notamment un calculateur d'estimation de la pension en ligne ainsi que d'autres événements de la vie, comme le retour d'un congé, la cessation de votre emploi, la fin d'une relation conjugale, etc.

MODIFICATIONS AUX DOCUMENTS CONSTITUTIFS

La *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick exige que les participants soient informés de toute modification aux documents constitutifs du RRSPNB. Par conséquent, le conseil des fiduciaires désire vous informer que le 1^{er} janvier 2020, l'annexe A du texte du Régime a été modifiée pour inclure un rajustement au titre du coût de la vie de 2,12 %. Cette modification a été déposée auprès du surintendant des pensions.

La version à jour du texte du RRSPNB se trouve sur la page Web suivante : vestcor.org/rrspnb.